



3ème Rencontre Nationale de l'Action Collective en faveur des Entreprises Adaptées



Pour vous, c'est quoi l'Entreprise Adaptée de demain ?

*Plus de flexibilité, Plus d'inclusion?
De nouveaux profils, de nouveaux marchés?
Adaptabilité, formation?
Fluidifier les parcours, flexibilité des parcours
Nouvelle économie....*

Webinaire 22 avril 2021

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Animation

BRUNO FOURNIER

- ***Secrétaire de l'Action Collective Nationale en faveur des Entreprises Adaptées***
- ***Directeur EA, IMPRO et SESSAD Insertion professionnelle dans le Pas-de-Calais***

Avec la participation des parlementaires



- ✓ Mme Cathy Apourceau-Poly,
- ✓ M. Philippe Mouiller,
- ✓ Mme Sabine Van Heghe,
- ✓ M. Sébastien Jumel

Sénatrice du Pas-de-Calais

Membre de la commission des affaires sociales

Cathy Apourceau-Poly

- A défendu en 2018 le principe de la prise en compte des seuls revenus de *l'allocataire de l'AAH* **et non ceux du foyer pour son calcul.**
- A précisé en session parlementaire de 2018 : « **le Gouvernement annonce des réformes sur le handicap mais bon nombre d'entre elles sont des mesures de restriction et non d'aide aux personnes en situation de handicap** ».
- A défendu en 2021 le principe de la PCH à vie et a déclaré : « **les personnes en situation de handicap doivent pouvoir être indépendantes financièrement** ».

ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Sénatrice du Pas-de-Calais

Membre de la commission des affaires sociales

Cathy Apourceau-Poly

- La sénatrice revient durant le webinaire sur l'importance des Entreprises Adaptées.
- Il faut avant tout prendre en compte **la situation du travailleur en situation de handicap**. Continuer à **le former et proposer des VAE**.
- Il faut ouvrir **plus de places** en EA. La crise sanitaire a en effet **créé des besoins nouveaux**.
- **Les expérimentations en cours** (CDD Tremplin, travail temporaire...) précarisent encore plus les travailleurs en situation de handicap. Ils ne peuvent plus construire leur avenir. (Exemple: bénéficiaire d'un prêt bancaire)

Philippe Mouiller

Sénateur des Deux-Sèvres
vice président de la commission des affaires sociales

- Rapporteur en 2018 du groupe de travail sur le **Financement de l'accompagnement médico-social des personnes en situation de handicap dans une société plus inclusive.**
- A proposé pour son calcul de l'AAH **le principe de la prise en compte des seuls revenus de l'allocataire et non ceux du foyer.**
- Dans la réflexion sur la manière de sortir les personnes des institutions à partir des enveloppes allouées, il disait : « **Notre logique, c'est de ne laisser dans les institutions que les cas les plus complexes et de permettre à un maximum de personnes de vivre dans une société plus inclusive sous réserve que l'on ait les moyens financiers de leur apporter des services et un accompagnement** ».

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Philippe Mouiller

Sénateur des Deux-Sèvres
vice président de la commission des affaires sociales

- Le sénateur revient durant le webinaire sur l'importance des **études d'impact** lorsque l'on vote des lois. Or, dans celle de 2018 « Choisir son avenir professionnel », **il n'y en a pas eu. Les sénateurs ont été peu associés à son élaboration. Cette Loi n'est au final pas claire.**
- Au début, les CDD tremplins ont paru être une bonne idée. Mais dans les faits, cela coûte moins cher de financer des CDD que des places pérennes.
- Les EA rencontrent de réelles difficultés économiques, le contexte actuel est compliqué.
- On a le sentiment d'une **marche forcée vers l'inclusion.**
- Importance de la formation, et de la transition et de l'accompagnement vers le milieu ordinaire.

ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Sabine Van Heghe

Sénatrice du Pas-de-Calais

Membre de la commission culture/éducation/communication

- A défendu en 2018 le principe d'une **aide supplémentaire à accorder aux apprentis en situation de handicap.**
- A relayé en 2019 **les inquiétudes des EA auprès de S. Cluzel sur la baisse des aides d'Etat.**
- A interpellé une nouvelle fois le Gouvernement en 2020 sur la mise en place de **l'écrêtage plafond et les conséquences pour certaines EA.**

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Questions à... Sabine Van Heghe :

- Le milieu ordinaire est-il l'avenir?
- La Loi de 2018 « Liberté de choisir son avenir professionnel » permet-elle de faire évoluer le modèle des EA ?

Lire la vidéo

<https://www.youtube.com/watch?v=JVGRL775gnY>

Sabine Van Hegue

Sénatrice du Pas-de-Calais

1 466 743 habitants
(2018)

13 entreprises adaptées

800 salariés



**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Sébastien Jumel

Député de la Seine Maritime

Membre de la commission des Affaires Economiques

- Apporte régulièrement son soutien aux EA de son département.
- Excusé pour le direct de ce jour mais a adressé un nouveau message de soutien aux EA et à l'Action Collective :

Veillez excuser mon absence,

*Les Entreprises Adaptées jouent un rôle social et économique primordial. **Mais aujourd'hui, ces dernières sont menacées par les politiques libérales.** Le gouvernement remet en cause les aides en direction des EA, alors **qu'elles ont clairement fait leur preuve en termes d'accompagnement, d'insertion, et de prise en compte des salariés en situation de handicap.***

*Depuis la loi « liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018, les aides accordées à ces EA sont réduites, **elles sont encouragées à embaucher des travailleurs valides au détriment des personnes handicapées.** Ces dernières sont aussi, souvent, recrutées en CDD, avant d'être orientées vers les entreprises dites « ordinaires ».*

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Sébastien Jumel

Député de la Seine Maritime

Membre de la commission des Affaires Economiques

*Bref le bilan de **cette loi libérale est mauvais, mais pas surprenant**. Elle se traduit par **une précarisation de l'emploi** des personnes en situation de handicap.*

Aujourd'hui, plus que jamais, le rôle de l'action politique doit être de stabiliser les transformations, avec une ligne d'horizon claire.

Cela doit passer par :

- **Le droit des travailleurs à choisir le milieu dans lequel ils souhaitent travailler, sans injonction**
- **Par la stabilité économique des EA, y compris à travers le volet investissement**
- **Et enfin par la visibilité à long terme pour les travailleurs handicapés sur leur carrière, de la formation à la retraite.**

Il est urgent que ces structures soient multipliées dans notre pays pour une réponse humaine et solidaire qui soit à la hauteur des besoins d'accompagnement du handicap.

En vous remerciant pour votre engagement

Sébastien JUMEL

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Réactions des Directeurs d'EA



**Action collective
des Entreprises Adaptées**

- On se rapproche dangereusement des entreprises d'insertion. Or, nous sommes avant tout des Entreprises Adaptées.
- Insertion par l'économie et non par le handicap.
- Les petites EA vont avoir beaucoup de difficultés à compenser la baisse des aides. Les fermetures ne sont pas exclues.
- Importance des bassins économiques, des bassins d'emploi.
- Le comportement des DIRECCTE varie selon les régions.
- Tous ne souhaitent pas rejoindre le milieu ordinaire où justement ils ont été exclus (Témoignage d'un père vis-à-vis des difficultés de sa fille en milieu scolaire « classique »).
- On nous demande de devenir des entreprises comme les autres mais on ne nous en donne pas les moyens.

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Alain Duconseil

Président de
l'Action Collective

- **Les débats parlementaires sont le garant d'une Démocratie riche et vivante.**
- **Merci aux sénatrices, sénateur et député qui ont accepté de nous livrer leur vision des Entreprises Adaptées** et de nous faire partager leur expérience sur la création de la Loi de 2018.
- **Il est très important que nous puissions continuer à échanger et débattre afin de nous alimenter mutuellement. Nous, par notre réalité de terrain, et vous, qui êtes la voix qui nous défend au quotidien.**
- **Un grand merci!**

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



MERCI !

Retrouvez l'intégralité des débats



▶ LECTURE

<https://www.youtube.com/watch?v=aBaUvIYCfLY>

**ACTION COLLECTIVE EN FAVEUR DES
ENTREPRISES ADAPTEES**

DEFENDRE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE
HANDICAP



Action collective
des Entreprises Adaptées